

.....
Canada de l'Est et Nouvelle Angleterre

Fiche de rendement sur les changements climatiques

2006



*Troisième évaluation annuelle des progrès de la
région vers l'atteinte des objectifs du Plan 2001 sur
les changements climatiques des gouverneurs de la
Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres du
Canada de l'Est.*

Août 2006

Sommaire régional des notes accordées sur les politiques

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de huit « points prioritaires » déterminés par le *Plan d'action sur les changements climatiques*. Voici les notes d'ensemble accordées :

État / Province	Note 2006	Note 2005	Note 2004
Connecticut	C+	B	B-
Maine	B	B-	C
Massachusetts	C-	C+	B-
New Hampshire	D+	C-	D+
Rhode Island	C+	B-	C-
Vermont	C-	C	D+
Nouveau-Brunswick	C-	C+	C-
Terre-Neuve & Labrador	B-	B	C-
Nouvelle-Écosse	C	C-	C-
Île-du-Prince-Édouard	B-	B+	B-
Québec	B+	B-	B-

Dans les pages suivantes, chaque état et chaque province se voit accordé une note d'ensemble, ainsi que des notes particulières selon sa performance sur 8 des « points d'action prioritaires » stipulés dans le *Plan d'action sur les changements climatiques(2001)*. Les notes sont suivies par des commentaires sur les aspects où l'état ou la province en question a démontré un bon rendement, ainsi que sur les aspects qui ont besoin d'être améliorés.

Fiche de rendement sur les changements climatiques 2006

Connecticut

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de huit « points prioritaires » déterminés par le *Plan d'action sur les changements climatiques*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A-
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	B
3. Encourager la sensibilisation du public	B-
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	C+
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	B+
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	C+
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	D+
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	D+
Note totale	C+

Progrès réalisés

□ En 2004, l'assemblée législative du CT a adopté une loi (Public Act 04-252) exigeant que l'état puisse atteindre les objectifs relatifs à la pollution du réchauffement climatique et en 2005 l'état publia les 55 aspects de son Plan d'action sur les changements climatiques.

Électricité propre :

- En décembre 2005, le Connecticut acceptait de se joindre à l'Initiative régionale sur les gaz à effet de serre, un programme du Nord-Est (des États-Unis) visant à réduire la pollution causant le réchauffement planétaire provenant des centrales électriques. En général, on croit que ce programme obligatoire va établir le précédent pour des réglementations nationales sur le réchauffement planétaire.
- Le Connecticut a les normes les plus élevées du pays en ce qui concerne les énergies renouvelables, avec le but d'atteindre un taux de 7 % de l'électricité provenant de sources propres et renouvelables « Classe 1 » d'ici l'an 2010.

Transports propres :

- Le CT a promulgué des règlements adoptant les normes d'émissions de pollution automobile de la Californie, réduisant de 30 % les émissions de gaz à effet de serre des nouvelles autos d'ici 2016 ; il va créer un programme d'étiquetage des nouvelles autos en relation au réchauffement planétaire.
- En 2005 et 2006, le Connecticut a commencé à accroître son investissement dans les transports en commun en finançant un nouveau service de train de banlieue entre New Haven et Springfield, une modernisation des gares, de nouveaux wagons pour Metro North, ainsi qu'un service d'autobus entre Hartford et New Britain.

Le gouvernement mène par l'exemple :

- En 2006, la législature mandatait que les nouveaux projets de construction et de rénovations de l'état (sauf les écoles) soient effectués selon la norme écologique LEED Silver. Le gouvernement de l'état s'est également engagé à acheter 20 % d'énergie propre d'ici l'an 2010 et il a commencé à améliorer les flottes de véhicules de l'état en achetant des véhicules hybrides.

Améliorations nécessaires

- Le CT est le seul état de la Nouvelle-Angleterre sans programmes pour aider les commerces et les domiciles à utiliser le gaz naturel de manière plus efficace. Le CT ne s'est pas encore joint au RI et ME pour mandater que les centrales électriques et les services de distribution de gaz installent des efficacités

énergétiques avant de demander à leurs clients de payer pour la construction de nouvelles centrales plus dispendieuses ou autres sources.

- L'état n'a pas aligné sa planification en matière de transports avec ses buts reliés au plan sur le climat. Le gouverneur et les agences de l'état n'ont fait aucun progrès dans la réduction de la suie de carbone des véhicules à diesel aux niveaux indiqués dans le plan sur le climat. Le CT a fait peu de progrès pour coordonner le développement afin de relier le logement, les emplois et les transports. L'état devrait calculer les émissions de GES pour tous les projets de transports et prioriser des approches qui vont réduire la pollution. Les districts de transports locaux ne sont souvent pas dotés de fonds suffisants. L'état n'offre aucun incitatif à ses employés de choisir les transports en commun ou le co-voiturage.

Notes accordées par : Clean Water Fund, (860-232-6232), rsmith@cleanwater.org ; CONNPIRG Education Fund, (860-233-7554)

Fiche de rendement sur les changements climatiques 2006

Maine

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A-
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	A- C+
3. Encourager la sensibilisation du public	B+
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	B-
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	B-
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	C-
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	B-
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	B-
Note totale	B

Progrès réalisés

- Le Gouverneur Baldacci a mis sur pied le *Défi du carbone du Gouverneur* visant à encourager et à reconnaître les commerces et les institutions qui réduisent volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre.
- L'état a fait des progrès en « menant par l'exemple » en augmentant sa flotte de véhicules hybrides, exigeant les normes LEED pour les édifices nouveaux ou rénovés de l'état, en réduisant le nombre de milles couverts par les employés, en réduisant la consommation d'énergie et en augmentant ses achats d'énergie propre.
- Durant la session législative 2005-2006, le Maine a promulgué : 1) des normes d'émissions de réchauffement planétaire pour les véhicules et des objectifs pour la vente de véhicules propres ; 2) un crédit d'impôt de 0,08 \$/gallon d'un an sur le biodiesel ; 3) de nouvelles permissions pour les Entreprises de services publics de passer des contrats en matière d'efficacité énergétique, ainsi qu'une plus grande priorité accordée aux énergies renouvelables et aux génératrices neutres en carbone lors de contrats pour l'énergie.
- L'état se prépare à mettre en oeuvre un programme *Whole House* pour améliorer l'efficacité des résidences et pour former des professionnels à cet effet.
- L'état a publié son premier rapport d'étape sur son Plan d'action climat 2004 en janvier 2006.

Améliorations nécessaires

- La législature devrait augmenter le financement pour « *Efficiency Maine* » et créer des politiques visant à accroître l'efficacité de l'huile de chauffage des maisons.
- L'état devrait éduquer les résidents du Maine quant aux impacts prévisibles sur l'économie basée sur les ressources de l'état, travailler plus étroitement avec les chercheurs du Maine et incorporer des mesures d'adaptation dans la formulation de ses politiques et ses initiatives.
- L'état devrait adopter des règlements qui mettent en application la « *Regional Greenhouse Gas Initiative* » (RGGI) avec un maximum d'investissement en efficacité énergétique et pour ses bienfaits aux consommateurs.
- La « *Public Utilities Commission* » devrait formuler des règlements qui maximisent l'usage de l'efficacité énergétique rentable et de l'énergie propre renouvelable.

- Des codes de construction obligatoires en matière d'efficacité énergétique sont nécessaires pour tous les secteurs.

Notes accordées par : Natural Resources Council of Maine, (207-622-3101) ; Environment Maine, (207-253-1965)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Massachusetts

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	C+
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	B D+
3. Encourager la sensibilisation du public	B
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	F
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	B-
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	D+
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	D+
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	D+
Note totale	C-

Progrès réalisés

- La législature du Massachusetts a adopté de bonnes normes sur l'efficacité des appareils électroménagers à l'automne 2005.
- L'une des meilleures parties du Plan de protection du climat de l'état qui fut mise en œuvre continue à être les politiques du gouvernement « menant par l'exemple », y compris l'achat de véhicules propres et les modernisations en efficacité énergétique des édifices de l'état.
- Les efforts de l'état d'encourager le développement orienté vers les transports en commun ont été relativement bien financés et coordonnés.

Améliorations nécessaires

- Le Gouverneur Romney et le Massachusetts ont fait de grands pas de reculons en décembre 2005, lorsqu'ils ont retiré l'état de la « Regional Greenhouse Gas Initiative » (RGGI) et proposé par la suite d'affaiblir les normes « Filthy Five » sur le dioxyde de carbone. Le Sénat de l'état a étudiés un projet de loi visant à renverser la décision du Gouverneur concernant la RGGI, mais en dépit d'un appui public de 27 des 40 sénateurs, le projet de loi fut mis sur la tablette.
- Bien que l'administration ait mise en application certaines politiques prometteuses pour aborder le mitage, l'augmentation des distances parcourues par les véhicules demeure encore un problème majeur et qui continue à s'accroître dans le secteur des transports. L'état devrait mieux financer ses réseaux de transports en commun mal financés afin d'amener plus de gens à utiliser des alternatives de transports moins polluantes et moins dispendieuses. Des améliorations aux transports en commun seraient encouragées par des politiques intelligentes qui fournissent des incitatifs reliés à la réduction des distances parcourues, telle qu'une assurance proportionnelle au kilométrage.
- La législature devrait encourager l'achat d'autos plus propres. Tel qu'indiqué dans le Plan de protection du climat de l'état, un programme d'incitatif à neutralité fiscale pourrait réduire les taxes de vente sur les autos les plus propres et augmenter les taxes sur les plus polluantes.
- Les normes sur les énergies renouvelables (RPS) ont été attaquées dans la législature ; plusieurs projets de loi ont été proposés qui désigneraient des sources anciennes ou polluantes d'énergie comme étant « de l'énergie neuve et renouvelable ». Au lieu de prendre du recul, le gouvernement de l'état devrait mettre en œuvre des politiques qui vont encourager la croissance d'énergies réellement renouvelables – tel que mandater les entreprises de services publics de signer des contrats à long terme pour de l'énergie propre.

- Bien que plusieurs agences de l'état se soient efforcées d'encourager la croissance de l'énergie renouvelable au Massachusetts, le gouverneur et quelques autres fonctionnaires ont continué à attaquer le « Cape Wind Project » qui serait de loin la plus grande source d'énergie propre et renouvelable de la Nouvelle-Angleterre.
- Les programmes d'efficacité énergétique devraient être élargis au delà de l'efficacité énergétique de sorte à inclure des programmes importants et obligatoires pour le gaz naturel et l'huile de chauffage. Au Massachusetts, l'efficacité du gaz et de l'huile représente le plus grand réservoir mal exploité d'économies énergétiques et de réductions de la pollution.

Notes accordées par : Clean Water Fund, (617-338-8131, x209) ; Conservation Law Foundation, (617-850-1721) ; Mass Climate Action Network, (781-643-5911) ; MASSPIRG Education Fund, (617-747-4316)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

New Hampshire

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	B-
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	F D+
3. Encourager la sensibilisation du public	B
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	D
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	C-
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	C-
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	D-
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	D-
Note totale	D+

Progrès réalisés

- Le New Hampshire a un inventaire courant des émissions de gaz à effet de serre qui se compare bien aux efforts des autres états.
- Le Gouverneur Lynch a émis un décret en 2005 exigeant au gouvernement de l'état de réduire de 10 % l'utilisation de l'énergie dans les installations de l'état. Ce décret amorce également le « Clean Fleets Program » pour améliorer le rendement du carburant des véhicules de l'état. Un système d'information sur l'énergie est en train d'être mis en œuvre pour mesurer les progrès dans l'atteinte des buts du décret, ainsi qu'un prix incitatif pour le meilleur effort départemental.
- En travaillant avec les intervenants et les scientifiques, le New Hampshire a complété une étude détaillant certains des impacts locaux qu'auront les changements climatiques sur les ressources de l'état.
- Le New Hampshire maintient de bons programmes d'amélioration du rendement énergétique des édifices de l'état et qui offrent des incitatifs aux clients des entreprises de services publics de faire des améliorations éconergétiques, quoique le financement soit en danger.
- La législature a mis sur pied une Commission d'orientation sur la politique énergétique pour faire des recommandations sur le développement d'énergies renouvelables, sur la diversité des carburants et le retranchement des entreprises de services publics, bien qu'elle n'abordera pas spécifiquement l'action sur le climat.

Améliorations nécessaires

- L'état n'a fait aucun progrès dans le développement d'un plan d'ensemble, identifiant les politiques et les lignes de temps nécessaires pour atteindre les buts régionaux acceptés au niveau régional.
- La pollution à effet de serre causée par les transports continue à augmenter au NH ; pourtant, l'état n'a pas encore adopté une norme sur les automobiles propres, ni n'a-t-il fait des investissements importants dans des méthodes alternatives de transports.

- La législation visant à aborder la réduction du CO2 provenant des centrales électriques en donnant à l'administration l'autorité de négocier la RGGI fut retenue pour une législation possible sur la règle/la mise en application du modèle RGGI.
- L'état fait peu de progrès pour développer l'énergie renouvelable, telle qu'une norme portefeuille de production d'énergies renouvelables.
- Un financement stable et amélioré pour des mesures de conservation liées à la demande est nécessaire et les codes de construction doivent être élevés aux niveaux des normes internationales.

Notes accordées par : Clean Water Fund, (603-430-9565); New Hampshire Public Interest Research Group Education Fund, (603-229-3222)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Rhode Island

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	B+
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	B C-
3. Encourager la sensibilisation du public	C+
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	C
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	B+
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	C-
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	C+
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	C+
Note totale	C+

Progrès réalisés

En 2002, le « Rhode Island Greenhouse Gas Stakeholders Group » publiait son Plan d'action sur les gaz à effet de serre qui faisait état des programmes et des politiques que l'état pourrait amorcer afin de respecter son engagement dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada. Certains progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des aspects de ce plan :

Électricité propre

- En 2004, le Rhode Island promulguait la Loi sur l'énergie propre afin d'exiger que 16 % de l'électricité de l'état provienne de sources renouvelables et propres.
- En 2005 et 2006, l'état adoptait une législation pour établir des normes à l'échelle de l'état sur l'efficacité des appareils électroménagers.
- L'Assemblée générale adoptait un projet de loi intégré en matière d'énergie en 2006 qui établit un mandat d'acheter toutes les efficacités énergétiques rentables et de l'énergie renouvelable, et qui crée un programme d'efficacité du gaz naturel.
- La Chambre des représentants adoptait à l'unanimité une résolution d'appuyer le Rhode Island en ce qu'il vienne se joindre à la « Regional Greenhouse Gas Initiative ». Cette loi sera critique si le gouverneur continue à maintenir le Rhode Island en dehors de l'entente et que la législation devient nécessaire pour se joindre au programme.

Transports propres

- Le Rhode Island a adopté le programme « Clean Cars » de la Californie, afin de réduire de 30 % la pollution à effet de serre provenant des nouveaux camions et des nouvelles automobiles d'ici 2016.
- En 2006, il y avait une cérémonie d'ouverture d'un chantier pour une nouvelle gare de train de banlieue à l'aéroport T.F. Green, à Warwick, RI.

Le gouvernement mène par l'exemple

- Le décret du Gouverneur Carcieri pour des véhicules d'état propres et écologiques va mener à l'achat de véhicules de l'état ayant une meilleure efficacité énergétique et une réduction des émissions polluantes.
- Un décret sur des Normes de rendements énergétiques et environnementaux pour les nouveaux édifices publics va exiger que tout édifice public nouveau ou rénové doit respecter les normes d'efficacité LEED.

Améliorations nécessaires

- Le Gouverneur Carcieri a manqué à sa tentative de se joindre à la « Regional Greenhouse Gas Initiative » (RGGI), le premier plafond régional et la première politique commerciale des États-Unis à réduire la pollution à effet de serre des centrales électriques.
- Les transports demeurent la plus grande source des émissions causant le réchauffement planétaire, mais l'état n'a pas adéquatement abordé le besoin de réduire la consommation de pétrole et le montant d'usage de voitures par les gens du Rhode Islanders.

Notes accordées par : Clean Water Fund, (401-331-6972) ; Conservation Law Foundation, (401-351-1102)
;

Rhode Island Public Interest Research Group, (401-421-6578)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Vermont

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	D
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	F
3. Encourager la sensibilisation du public	D-
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	B+
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	B+
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	A-
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	D
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	D
Note totale	C-

Progrès réalisés

- En septembre 2003, le Gouverneur Douglas mettait sur pied le « Climate Neutral Working Group » (CNWG) afin de réduire les émissions du gouvernement de l'état et donner un bon exemple que d'autres puissent suivre. Le plan mis au point par le CNWG est très bon, mais sa mise en application plutôt lente mena à une augmentation de 24 % des émissions annuelles en 2005.
- En décembre 2005, le Gouverneur Douglas formait une commission mandatée de formuler un plan d'action sur le climat pour le VT. La législature de l'état exigeait que le plan d'action sur le climat soit complété dès septembre 2007.
- Le Vermont s'est joint à la « Regional Greenhouse Gas Initiative » et il a adopté les normes de pollution à effet de serre pour automobiles de la Californie.
- En 2006, une loi fut promulguée pour encourager le développement « intelligent » qui fixe des normes d'efficacité pour les appareils électroménagers, et qui exige que les agences de l'état analysent les impacts de leurs projets en relation avec le réchauffement planétaire.
- Le budget de l'agence d'efficacité du Vermont, « Efficiency Vermont », fut augmenté, mais il ne couvre pas encore toutes les économies éconergétiques.

Améliorations nécessaires

- Jusqu'à présent, beaucoup de parlage et peu d'action afin de bâtir les énergies renouvelables futures du Vermont. Le Gouverneur devrait repenser son opposition à l'énergie éolienne et la législature devrait renforcer les programmes actuels afin de promouvoir le développement des ressources renouvelables à l'intérieur de l'état.
- La législature et le gouverneur de l'état devraient travailler ensemble pour s'assurer qu'ils soient prêts à aller de l'avant plus agressivement et mettre en œuvre les politiques qui sont formulées pour le Plan d'action sur le climat.
- L'agence d'efficacité éconergétique devrait être pleinement financée et recevoir le mandat d'aborder l'efficacité énergétique, sans égards au type de carburant.
- Le Vermont devrait coordonner avec les états avoisinants et les provinces avoisinantes pour construire un réseau de chemin de fer régional.

Notes accordées par : Vermont Public Interest Research and Education Fund, (802-223-5221)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

New Brunswick

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	F D
3. Encourager la sensibilisation du public	B-
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	C+
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	C+
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	C
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	F
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	
Note totale	C-

Progrès réalisés

- L'Agence de l'efficacité et de la conservation de l'énergie du Nouveau-Brunswick (Efficacité NB) fut établie en 2005 et elle opère maintenant avec un budget de 12 \$ millions. Elle en est à son stade de développement, mais elle offre un audit énergétique et un programme d'incitatifs pour le secteur résidentiel.
- La norme portefeuille en énergie renouvelable de la province a été légalement établie par un règlement.
- Les nouveaux édifices gouvernementaux, y compris les nouveaux hôpitaux et les nouvelles écoles, sont maintenant construits de sorte à respecter la norme LEED Silver (Leadership in Energy and Environmental Design) pour les édifices verts.
- On tient maintenant compte des impacts de la crise climatique lors des décisions de la province sur l'affectation des terres.
- Le gouvernement provincial exige maintenant que les nouveaux achats de véhicules par ses ministères soient basés sur leurs coûts du cycle de vie, ce qui devrait augmenter le rendement du carburant de la flotte de véhicules du gouvernement.

Améliorations nécessaires

- Le Nouveau-Brunswick n'a pas encore de plan d'action sur le climat en dépit des consultations complétées en 2003. Un plan agressif est nécessaire si la province espère atteindre la cible de l'an 2020 pour la réduction de 10 % de ses émissions à effet de serre en dessous des niveaux de 1990. Étant donné l'absence d'un plan, les émissions en 2004 étaient presque 47 % plus élevées que celles de 1990 ; donc, le Nouveau-Brunswick n'atteindra pas la cible pour 2010.
- Efficacité NB doit passer rapidement de son stade de développement afin de fixer et d'atteindre des cibles d'amélioration en matière d'efficacité énergétique et en relation avec le remplacement de combustibles dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel si l'on espère avoir un impact valable sur les émissions provinciales des gaz à effet de serre.
- L'engagement fait dans la Politique énergétique provinciale en 2001 de « promouvoir la cogénération comme étant la meilleure option éconergétique de production d'électricité » doit être mis en œuvre d'une manière sérieuse et l'on doit abandonner toute considération d'une nouvelle centrale au charbon dans le Nord du Nouveau-Brunswick.
- La réduction des émissions provenant des transports doit être un axe important de la politique, de la réglementation et de l'investissement du gouvernement.

- L'action sur le climat semble devenir un aspect de moins en moins important du programme politique de la province alors que le nouveau gouvernement fédéral a abandonné la cible initiale du Canada vis à vis Kyoto, qu'il a annulé les programmes et les incitatifs reliés à Kyoto et qu'il a indiqué que les cibles subséquentes de Kyoto soient volontaires. Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick doit se joindre aux Premiers ministres du Québec, de Terre-Neuve et Labrador, de l'Ontario et du Manitoba, ainsi qu'aux maires à travers le Canada qui affirment leur appui à la cible initiale du Canada vis à vis Kyoto, et ainsi maintenir l'intégrité du Protocole de Kyoto comme mécanisme obligatoire international pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur une base mondiale, juste et équitable.

Notes accordées par : Le Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick, (506-458-8747)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Terre-Neuve & Labrador

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	B- B+
3. Encourager la sensibilisation du public	B-
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	B-
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	C-
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	B+
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	D-
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	D-
Note totale	B-

Progrès réalisés

Suite à la publication de son premier Plan d'action sur les changements climatiques en juillet 2005, Terre-Neuve & Labrador est allée de l'avant sur plusieurs des 40 points d'action du Plan et elle a augmenté ses effectifs pour s'occuper de ces initiatives. La province signale un désir continue de poursuivre des initiatives de réduction des gaz à effet de serre (y compris un nouveau programme de 6,9 \$ millions en efficacité énergétique pour ceux à faible revenu et un appui continu pour un Centre d'éducation sur les changements climatiques), en dépit du retrait fédéral d'initiatives similaires en 2006. La province a également parrainé des conférences et des ateliers en 2005-06 auprès des secteurs clés en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. En matière d'énergie renouvelable, l'entreprise de services publics de la province a soumis des demandes de projets pour 25 MW d'énergie éolienne et le Ministère des Ressources naturelles a commencé à mesurer le potentiel d'énergie éolienne au Labrador. Le gouvernement provincial a récemment complété des consultations publiques sur deux initiatives majeures de politiques complémentaires : un Plan énergétique (qui sera annoncé plus tard cette année) et une Loi sur le développement durable et une Table ronde, qui seront proposées durant la prochaine session de la législature.

Améliorations nécessaires

Le Plan d'action sur les changements climatiques doit avoir des cibles et des échéanciers afin de s'assurer que ses actions soient liées à des points de référence clairs et basés sur le rendement, et qui vont aider à atteindre les objectifs indiqués du Plan. Les écarts dans le Plan (encore un projet en cours) doivent également être abordés, de préférence par un processus multisectoriel pour en guider la mise en œuvre, ainsi que pour développer des ressources et des partenariats. La conservation de l'énergie dans les secteurs de la construction et des transports pourrait offrir de bonnes opportunités de gains pour atteindre les objectifs du Plan, tout en abordant une variété de priorités au niveau des politiques publiques, de la création d'emplois, jusqu'au développement économique rural ; ces secteurs exigent des politiques concrètes et des ressources pour les programmes. La Loi promise par T-N & L sur un Plan énergétique et le sur le Développement durable doit renforcer le Plan d'action sur le climat et doit être basée sur le principe d'un avenir plus faible en carbone, ce qui mènerait T-N & L à avoir une énergie renouvelable et durable, ainsi qu'à avoir des communautés durables et efficaces.

Notes accordées par : Bruce Pearce, Sierra Club of Canada – Atlantic Canada Chapter, (709-739-1665)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Nouvelle-Écosse

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	D+
3. Encourager la sensibilisation du public	C
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	C+
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	C
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	C+
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	C
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	C-
Note totale	C

Progrès réalisés

- Les émissions de GES en Nouvelle-Écosse ont augmenté de 11 % entre 2001 et 2004, et de 16,5 % entre 1990 et 2004. Une réduction de 3,3 Mt est nécessaire pour atteindre les niveaux de 1990.
- À l'automne 2005, le gouvernement entreprena son « Smart Energy Choices Program » avec 10 \$ millions pour des incitatifs en efficacité énergétique, en éducation et pour un rabais de 10 % pour l'eau chaude fournie par énergie solaire. Plus tard, son « Green Energy Framework » identifiait 1 million de tonnes de réductions annuelles de GES dans le secteur de l'électricité. De plus, le programme « Keep the Heat » pour les gens à faible revenu a offert des trousseaux d'économies d'énergie à chaque participant. Cependant, les initiatives d'efficacité énergétique pour les gens à moyen revenu dans le programme « Keep the Heat » furent annulées en ce qui a trait à une réduction d'impôt de vente d'énergie, et l'état actuel des initiatives ci-haut mentionnées est incertain parce que la Nouvelle-Écosse n'a pas encore fait preuve de leadership suite aux coupures infligées aux programmes de réduction de la pollution par le gouvernement fédéral.

Améliorations nécessaires

- La province doit présenter un plan de réduction des GES qui fait spécifiquement allusion aux cibles GNA/PMEC et qui soit mis en oeuvre en coopération avec un groupe de travail multisectoriel. Suite au retrait du gouvernement fédéral du combat contre la pollution à effet de serre, un plan provincial doit assurer la sécurité des programmes d'efficacité basés sur des audits et inclure des règlements orientés vers les marchés, tels qu'une taxe sur les émissions carboniques récemment adoptée par le Québec.
- La Nouvelle-Écosse doit s'efforcer de rattraper les états de la Nouvelle-Angleterre en développant des Stratégies de gestion axée sur la demande (GAD) avec des niveaux de financement appropriés (3 % des revenus des entreprises de services publics est une norme de meilleure pratique). La stratégie GAD sur l'électricité devrait être accompagnée d'une stratégie agressive en matière d'efficacité pour tous les types de carburants et qui serait mise en oeuvre par « Conserve Nova Scotia ».
- Un prix standard pour l'énergie renouvelable est nécessaire pour fournir une sécurité financière aux projets communautaires en énergie renouvelable. Un programme de taxation avec remise sur les véhicules économiques et des investissements reliés à l'infrastructure sont nécessaires dans le secteur des transports.

Notes accordées par : Ecology Action Centre, (902-442-0199)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Prince Edward Island

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	B- C
3. Encourager la sensibilisation du public	C+
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	A
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	D+
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	B-
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	C
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	
Note totale	B-

Progrès réalisés

- L'ÎPÉ continue à être un leader national au niveau de ses politiques en énergie renouvelable, surtout en matière d'énergie éolienne. Sa loi « Renewable Energy Act » fut promulguée en décembre 2005, mettant en place : une Norme portefeuille en énergie renouvelable pour l'électricité de 15 % d'ici 2010 ; des Réglements sur le prix d'achat minimum ; des Réglements sur les aires désignées ; et, la Facturation nette.
- La province a demandé 30 MW additionnels d'énergie éolienne qui entrerait en opération en 2007. Cette capacité additionnelle va permettre à l'ÎPÉ d'atteindre sa norme portefeuille de 15 % d'ici 2007, soit trois ans plus tôt que prévu.
- Les carburants renouvelables sont un axe important continu de la province qui espère profiter d'une norme fédérale sur les carburants renouvelables. La province étudie des propositions de projet pour une installation locale de production de biocarburant. De plus, au cours de la dernière année, la province a fait un essai pilote de carburants renouvelables dans 4 de ses véhicules et 2 de ses fournaies ; elle pense à élargir ce projet.
- Le système de transports en commun pour Charlottetown est entré en fonction avec un meilleur succès que prévu. D'autres autobus seront ajoutés.

Améliorations nécessaires

- La province n'a pas encore de code de construction provincial, ni une politique pour l'écologisation des immeubles. De telles initiatives pourraient réduire de beaucoup les émissions de GES des édifices commerciaux et résidentiels.
- Bien que la province ait fait des pas de l'avant en matière d'énergie renouvelable, il est nécessaire de mettre l'accent sur la conservation de l'énergie par l'entremise de stratégies de gestion de la demande.
- Une adaptation sociale, économique et environnementale aux impacts des changements climatiques doit devenir une plus grande priorité. La province a besoin d'identifier les zones plus susceptibles aux événements climatiques catastrophiques et établir des indicateurs de surveillance.
- L'ÎPÉ n'a aucune politique d'ensemble basée sur l'avenir en matière de planification de l'utilisation des terres afin de contrôler le mitage et pour atténuer et s'adapter aux impacts des changements climatiques. La promotion de la croissance intelligente va aider à réduire les émissions de GES de l'Île et en améliorer la qualité de vie.

- Le secteur agricole est un producteur majeur d'émissions de GES à l'ÎPÉ et d'autres actions sont donc nécessaires pour réduire l'usage de combustibles fossiles et promouvoir un système de production plus durable.
- Le programme « Waste Watch » fait preuve de leadership en gestion des déchets ; cependant, il y a des problèmes reliés au camionnage excessif, à l'entreposage inapproprié du compost de faible qualité, ainsi qu'avec l'état des dépotoirs pour la construction et la démolition.

Notes accordées par : Atlantic Canada Sustainable Energy Coalition (ACSEC), (902-566-1946)

Fiche de rendement sur les changements climatiques, 2006

Québec

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 2001. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de 8 des 9 « points prioritaires » déterminés par le *Plan*.

Actions sur les changements climatiques	Notes
1. Établir un inventaire régional uniformisé des émissions de GES	A
2. Établir et publier un Plan pour réduire les émissions de GES et conserver l'énergie	A C
3. Encourager la sensibilisation du public	C
4. Le gouvernement fait preuve de leadership en donnant l'exemple	A
5. Réduire les émissions de GES du secteur de la production d'électricité	B+
6. Réduire la demande totale d'énergie par la conservation d'énergie	A
7. Favoriser la réduction / l'adaptation aux effets des changements climatiques	C+
8. Réduire les émissions de GES du secteur des transports	
Note totale	B+

Progrès réalisés

Récemment, le gouvernement du Québec rendait public (en juin 2006) un Plan bien intégré de réduction des émissions de GES (2006-2012) qui, s'il est mis en œuvre rapidement, amènerait les émissions de GES de la province à 1,5 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2012. Une nouvelle taxe sur les émissions carboniques – qui rapporterait de nouveaux revenus de 200 \$ millions par années et qui seraient utilisés pour financer le plan – l'adoption des normes californiennes sur les émissions automobiles, l'amélioration des codes de construction déjà existants, ainsi que le captage du méthane des sites d'enfouissement, sont quelques-unes des caractéristiques de ce plan bien conçu. Une nouvelle stratégie énergétique, ainsi qu'une nouvelle politique sur les transports en commun (toutes deux rendues publiques en juin 2006), font également appel à une dépendance accrue sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, ainsi que pour de nouveaux investissements publics afin d'accroître les services de transports en commun. Bien que le Québec se soit finalement doté de bonnes politiques de réduction des émissions de GES, attendues depuis longtemps, il faut tout de même les mettre en œuvre.

Améliorations nécessaires

Bien que le plan demande la mise en œuvre d'une grosse campagne de sensibilisation du public sur les changements climatiques, il faut noter que la province a coupé depuis trois ans presque tous les programmes de financement des ONG qui travaillent sur le terrain, supportant sporadiquement certaines initiatives limitées. La province devra faire mieux à ce niveau-là durant la prochaine année. De plus, le Québec semble ne pas comprendre l'importance de promouvoir de manière systématique des initiatives de « croissance intelligente » en matière d'urbanisme et de réduction du mitage, un aspect qui doit être abordé au cours des prochaines années. Finalement, le gouvernement lui-même devrait se doter de politiques d'achat verts ou écologiquement sains, de sorte à vraiment mener par l'exemple. Au fil des années à venir, les ONG en environnement vont surveiller étroitement la mise en œuvre du nouveau plan sur le climat, ainsi que d'autres améliorations nécessaires.

Notes accordées par : Hugo Séguin, Équiterre, (514-522-2000, poste 235)

Rendements sur la Diminution de Pollution

En août 2001, les six gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et les cinq premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont signé un *Plan d'action sur les changements climatiques* ayant comme objectif ultime de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale des changements climatiques, de 75 % à 85 % en dessous des niveaux d'émission de 1990 au long terme. La performance de chaque état et province a été évaluée en regard de son progrès envers l'atteinte de ses objectifs qui visaient à une diminution de pollution produite. Les rendements sont présentés ci-dessous :

Etat / Province	2006 Note
Connecticut	F
Maine	F
Massachusetts	F
New Hampshire	F
Rhode Island	F
Vermont	F
Nouveau-Brunswick	F
Terre-Neuve et Labrador	D
Nouvelle-Ecosse	F
Ile-du-Prince-Edouard	D
Québec	D

Détaillé des émissions de gaz à effet de serre (millions de tonnes métriques de carbone)

Etat/Province	1990 Emissions	2000 Emissions	2004 Emissions	% de change depuis 1990
Connecticut	40.8	44.7	--	--
Maine	26.5	29.2	--	--
Massachusetts	91.2	85.6	--	--
New Hampshire	5.8	7.2	--	--
Rhode Island	10.7	12.9	--	--
Vermont	10.7	9.8	--	--
Nouveau-Brunswick	16.4	20.7	24.1	47%
Terre-Neuve et Labrador	10.1	9.2	10.5	4%
Nouvelle-Ecosse	19.7	21.5	23.0	17%
Ile-du-Prince-Edouard	2.1	2.3	2.3	10%
Québec	86.6	87.5	91.8	6%

Sources : Pour les données provinciales, les évaluateurs ont consulté le document publié par Environnement Canada intitulé *Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2004*. Pour les données des états du nord-est jusqu'à l'an 2000, les évaluateurs ont consulté l'agence de la protection de l'environnement (APE) et l'information de NESCAUM. Les états n'ont aucun inventaire qui traite des informations de 2000 jusqu'à 2004. Pour les années les plus récentes les

évaluateurs se sont servi des données des achats et des ventes des combustibles principaux comme indicateur approximatif. Les tendances indiquaient décidemment une consommation croissante.
